

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7408*
14 juillet 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 11 JUILLET 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU PEROU

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Pérou a décidé de suspendre les relations économiques et commerciales avec la Rhodésie du Sud tant que subsistera la situation qui s'est récemment créée dans ce pays.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Je saisis, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Pérou,

(Signé) Carlos MACKERENIE

* Egalement distribué sous la cote A/6355.

